L'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse

L'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ) a pour mission principale **la formation professionnelle tout au long de la vie** des personnels de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). Elle développe également des activités de **recherche**, de **documentation** et d'**édition**.

Toutes ces activités concourent à affirmer son **expertise** dans le **champ de la protection judiciaire de la jeunesse** et de la **protection de l'enfance**. Elles visent également à **soutenir la professionnalisation des personnels** et **contribuent à développer un socle commun de compétences** au service des missions de protection judiciaire de la jeunesse.

www.enpjj.justice.fr

Convaincue que la nature de l'intervention éducative de la PJJ ainsi que le temps d'intervention auprès des jeunes appellent la **synergie des réflexions et des acteurs**, l'ENPJJ amplifie les **efforts d'ouverture** entamés déjà depuis plusieurs années avec la **promotion d'une offre de formation pluriinstitutionnelle**.

MINISTÈRE
DE LA JUSTICE
Liberté
Égalité
Fraternité

MINISTÈRE
DE LA JUSTICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Ouverte aux étudiants et demandeurs d'emploi titulaires d'un BAC+3 ou équivalent

Inscriptions sur www.enpjj.justice.fr
sous condition de ressources
jusqu'au 14 octobre 2020

Pour plus d'informations
lajusticerecrute.fr

13ème Classe préparatoire intégrée

Accompagner un jour des jeunes sous protection judiciaire est fait pour vous, mais il vous est difficile de préparer le concours sereinement ?
Depuis 2008, l'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ) prépare des candidats motivés et méritants au concours d'éducateur, dans un esprit républicain d'égalité des chances. La Classe Préparatoire Intégrée propose en effet aux candidats dont la situation personnelle ou sociale rend difficile cette préparation de bénéficier d'une formation complète, d'un hébergement, et d'une restauration pris en charge par l'ENPJJ.

Intégrer la CPI, c'est **bénéficier d'un cadre de travail optimal**, et de conditions d'accueil permettant une **préparation sereine** à ce concours, dans un **esprit de responsabilisation et d'entraide**. Outre les conditions requises, les candidats sont retenus en fonction de leur **motivation** et leur **intérêt**, tant pour la CPI que pour le métier d'éducateur de la PJJ.

Contact :

Secrétariat Pôle Interventions Éducatives 03.59.03.13.81 - 03.59.03.13.90

Notice d'inscription

L'École Nationale de Protection Judiciaire de la Jeunesse (ENPJJ) est chargée de la mise en œuvre du dispositif de Classe Préparatoire Intégrée (CPI) pour la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (DPJJ). Elle prépare au concours externe d'éducateur PJJ, accessible aux titulaires d'un diplôme de niveau BAC + 3 ainsi qu'aux père et mère de 3 enfants ou aux sportifs de haut niveau.

Les élèves admis à la CPI bénéficient d'une formation en présentiel, au site central de l'ENPJJ à Roubaix (Hauts-de-France), d'une durée totale de 16 semaines (du 11 janvier au 30 avril 2021 et 2 semaines en septembre / octobre) et d'un accompagnement en distanciel (mai à septembre).

Durant la phase de regroupement à Roubaix, l'hébergement et la restauration sont pris en charge par l'ENPJJ ainsi que les déplacements domicile – ENPJJ lors des convocations (y compris ceux issus des DOM-TOM).

Les candidats pourront demander l'allocation pour la diversité, attribuée sous condition (arrêté du ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique du 5 juillet 2007). Celle-ci sera versée en 2 fois (en décembre 2021 et avril 2022). Le dossier sera mis à disposition à l'entrée en CPI. La liste des documents nécessaires pour compléter le dossier d'allocation pour la diversité sera transmise aux élèves admis en même temps que leur convocation.

Conditions d'inscription

Les candidats doivent remplir les conditions pour postuler à un emploi public et pour se présenter au concours externe d'éducateur*, à savoir :

- Posséder la nationalité française ou être ressortissant de la Communauté européenne ;
- Jouir de leurs droits civiques ;
- Ne pas avoir de mentions portées au bulletin n° 2 de leur casier judiciaire qui seraient incompatibles avec l'exercice de ces fonctions ;
- Se trouver en position régulière au regard du code du service national
- Être détenteur d'un diplôme de niveau 6 (anciennement niveau II, BAC + 3) ou être père ou mère de 3 enfants ou sportif de haut niveau.

De plus, en raison des objectifs visés par ce dispositif, il est tenu compte des critères suivants :

- Être étudiant ou demandeur d'emploi au moment de la demande d'entrée en CPI,
- Ne pas dépasser le plafond de ressource de l'année N-1 (soit 2020 sur les revenus de 2019) fixé à 33100 euros.

* Se référer à la notice du concours d'éducateur PJJ sur le portail métiers du ministère de la justice : www.metiers.justice.gouv.fr
Rubriques : Protection judiciaire de la jeunesse > Éducateur

Les items du dossier permettent également de prendre en considération des éléments de parcours étudiés lors des commissions de sélection, tels qu'indiqués dans la circulaire en date du 19 mai 2010 relative aux classes préparatoires intégrées ainsi que la circulaire du 8 mars 2016 relative au renforcement du dispositif.

Sélection des candidats

35 places sont offertes pour l'année 2020.
La **sélection** s'organisera en **deux étapes** :
1- **l'examen des dossiers** constitués par les candidats, permettant de vérifier que les conditions d'inscription sont remplies,
2- **l'entretien d'admission** permettant à un jury de professionnels de la PJJ d'apprécier la motivation du candidat et sa capacité à suivre un parcours de formation, dont une partie à Roubaix.

À l'issue des entretiens, la Direction générale de l'ENPJJ établit un procès-verbal d'admission constitué d'une **liste principale** des 35 admis ainsi qu'une **liste complémentaire**.

Dépôt des dossiers de candidature

La **date limite** de dépôt des dossiers est fixée au **14 octobre 2020** *(cachet de la poste faisant foi)* à l'adresse indiquée sur le dossier d'inscription :

École Nationale de Protection Judiciaire de la Jeunesse
Classe préparatoire intégrée
16, Rue du Curoir – BP 90114
59052 Roubaix Cedex 1